

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+**

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : Frédéric MOLINAS
Type et nom de l'établissement : Collège Henri WALLON - 13014 Marseille
Catégorie financière : cat 4 / REP+
Type de logement : F5 (105 m2, 4 chambres, un extérieur calme, un garage), disponible dans l'été.

Implantation géographique :

Adresse : 18 Traverse du COUVENT
Commune : MARSEILLE
Code postal : 13014

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves : 560

Environnement :

Le collège Henri WALLON est situé dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille, dans le quartier Bon Secours – Saint-Gabriel. Il appartient au réseau « Vieux-Port » et fait partie de la cité éducative M14. Les locaux datent de 1996, ils sont assez fonctionnels mais limités en capacité d'accueil. Le collège est mitoyen de la cité des Rosiers, ensemble d'habitat très dégradé (bailleurs privés) marqué par de fortes difficultés économiques et sociales, qui s'aggravent encore ces dernières années. L'établissement a bénéficié des classements successifs de l'éducation prioritaire (ZEP, Ambition réussite, ECLAIR, désormais REP+). Le « réseau Wallon » concerne deux groupes scolaires : Sinoncelli (accueille majoritairement les enfants de la cité des Rosiers) et Saint-Gabriel (quartier du même nom ; cette école appartient au réseau mais n'est pas classée REP+).

Spécificités internes :

Le collège accueille 560 élèves entre 11 et 16 ans et comporte 24 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Deux dispositifs nous permettent de scolariser les élèves à besoins spécifiques : une Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. Le climat scolaire globalement serein et l'engagement des personnels permettent la réussite de nombreux élèves (Taux de réussite au DNB : 87%). Toutefois, la difficulté scolaire reste très importante et le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers ne cesse de croître. En parallèle, les difficultés socio-économiques des habitants du secteur sont si importantes et la précarité des familles telle que nos élèves peinent à entrer sereinement dans les apprentissages. Avec 90% d'élèves issus de familles ouvrières ou sans emploi, le suivi de la scolarité demeure compliqué en dehors de l'établissement. L'indice de position sociale du collège Wallon est l'un des plus faibles de France métropolitaine : 65,1.

79 % des élèves sont boursiers mais ce taux ne reflète pas complètement la réalité car nombre de familles ne font pas les démarches.

Equipe stable, personnels engagés et bonne ambiance interne à l'établissement.

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc...) : Archipel

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Capacité à prendre en charge des délégations dans le domaine éducatif et pédagogique (sur la base de la lettre de mission établie par le CE).

Capacité à impulser et à accompagner des projets innovants.

Grande polyvalence, rigueur et sens de l'organisation.

Liées à la spécificité du poste :

Capacité d'anticipation et de gestion des situations complexes.

Capacité de communication en interne et en externe, sens de la diplomatie.

Capacité à travailler en équipe et à piloter le service vie scolaire en lien étroit avec les CPE.

Structure pédagogique complexe qui nécessite une bonne appropriation des outils techniques.

Autres compétences : Disponibilité et engagement.

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire

Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

Expérience de l'éducation prioritaire

Disponibilité

Autres :

Cette fiche doit être envoyée directement par mel à la DIEPAT (nathalie.guaranta@ac-aix-marseille.fr), copie au DASEN / DAASEN, pour le 13 novembre 2023 au plus tard.